



**COMPTE RENDU DE LA REUNION
DU COMITE CONSULTATIF
DE L'ECOLE EUROPEENNE DE STRASBOURG
Jeudi 12 novembre 2009 à 18h00**

M. Bittmann, Directeur des Etudes de l'EES commence la réunion vers 18h10.

Liste des présents :

- Equipe de direction de l'EES : M. Bittmann, Mme Marlier.
- IA-IPR : M. Mertz.
- Représentants des collectivités locales : Mme Leroux (Direction du Service éducatif de la Ville de Strasbourg), M. Letallec (Conseiller Général), Mme Thomas (Direction des politiques éducatives du Conseil Général) et M. Cochez (Direction des Lycées du Conseil Régional)
- Représentant du Médiateur européen : M. Amir-Tahmasseb
- Représentants des parents d'élèves (APE-EES) : M. Vraux, M. Berg, Mme Julien, Mme Murphy, M. Lodder et Mme Kristensen.
- Représentants du personnel enseignant : Mme Squiban, Mme Molines, Mme Winter, M. Heckmann, M. Labergue et Ms Phillips.
- Représentants des élèves : Mlle Alexandrovski.
- Psychologue scolaire : Mme Schäfer
- Secrétaire de l'EES : Mme Soulage

Sont excusés M. Ladaique (Inspecteur de l'Education Nationale Adjoint), Mme Rafik-Elmrini (Adjointe au Maire de Strasbourg), M. Zeter (Vice-président du Conseil Général), Mme Schaal (Représentante du Parlement Européen) et Mme Muller (Conseillère pédagogique en langues).

1) Installation du Comté Consultatif

Le Comité Consultatif est un organisme unique qui a pour vocation de réunir l'ensemble des partenaires de l'Ecole Européenne de Strasbourg (EES) internes et externes.

Il a pour objectif de garantir la cohérence du projet.

Rappel : Le fonctionnement de l'EES est régi par le code de l'Education et par des textes règlementaires spécifiques :

- le dossier d'intérêt général.
- le dossier de conformité pour l'enseignement européen à Strasbourg.

A ces deux documents s'ajoutent le règlement général des Ecoles Européennes et le rapport d'audit de l'EES d'avril 2009.

M. Bittmann demande ensuite à chaque personne présente à ce Comité Consultatif de se présenter.

2) Désignation du secrétaire de séance : Aurélie Soulage

3) Approbation du compte-rendu du Comité Consultatif du 19/06/09

Le compte-rendu du Comité Consultatif qui s'est déroulé le 19/06/09 est approuvé à l'unanimité.

4) Adoption de l'ordre du jour

M. Bittmann propose de passer le point sur l'Avenir de l'EES avant d'évoquer le projet pédagogique, ce qui est approuvé à l'unanimité.

5) Adoption des changements du texte cadre définissant les attributions et le fonctionnement du Comité

Quelques changements du texte cadre sont proposés par M. Bittmann et sont approuvés à l'unanimité : 6 représentants des enseignants et 6 représentants des parents d'élèves répartis de la façon suivante :

- 1 représentant du cycle maternel ;
- 1 représentant du cycle primaire section francophone ;
- 1 représentant du cycle primaire section germanophone ;
- 1 représentant du cycle primaire section anglophone ;
- 2 représentants du cycle secondaire.

Présence également de 2 représentants des élèves.

6) Bilan de la rentrée

M. Bittmann présente le tableau donné à chacun des membres intitulé "Effectifs de l'EES Septembre 2009".

Effectif total de 489 élèves : 364 pour les cycles maternel et primaire, 125 pour le cycle secondaire.

42 enseignants

La Direction et le secrétariat

Nouveautés à partir de septembre 2009 :

- présence d'une psychologue en milieu scolaire à mi-temps : intervention dans les trois cycles, ce qui est unique puisque habituellement les psychologues scolaires interviennent soit au cycle secondaire, soit au cycle primaire. Or à l'EES, une seule personne intervient pour les 3 cycles.
- Accueil de l'ensemble de la restauration scolaire pour les cycles maternel et primaire sur le site de l'EES (6 rue de Wallonie) : les enfants n'ont plus besoin de se déplacer.
- Un étage supplémentaire pour le cycle primaire et maternel.
- Installation de deux préaux.
- Les classes du secondaire sont toujours hébergées au collège Vauban où la restauration scolaire a été refaite avec des équipements supplémentaires : le système de demi-pension changera à partir de janvier 2010 avec la mise en place d'un système de reconnaissance biométrique.

Mme Murphy, parent d'élèves, demande quelles seront les conditions d'admission pour la prochaine rentrée scolaire, notamment pour la question des fratries.

M. Bittmann souligne les difficultés qui ont pu être rencontrées lors de la phase d'admission pour 2009/2010 : presque toutes les fratries ont malgré tout pu être admises, sauf pour la section francophone, cycle maternel.

La question des fratries reste encore en suspens concernant les ordres de priorité pour les admissions 2010/2011, ainsi que pour l'admission des enfants des personnels de l'EES. Ces questions seront à nouveau évoquées lors du 2^{ème} Comité Consultatif.

Mais deux changements ont déjà été décidés :

- Différencier deux catégories d'ayant droit :
 - o A1 : les enfants du personnel des institutions communautaires
 - o A2 : les enfants précédemment scolarisés dans une autre école européenne.
- Regrouper les deux catégories B5 et B6 : Projet de mobilité européenne et souhait d'éducation dans l'esprit des écoles européennes.

M. Bittmann précise que pour la rentrée scolaire prochaine, les admissions en section francophone seront très limitées car peu de places, sauf pour la 1^{ère} année du cycle maternel.

Enfin, M. Bittmann commente le graphique intitulé "Origine des élèves par catégorie, années scolaire 2009/2010" :

Les 2/3 des élèves proviennent des catégories A, B1 et B2, alors qu'ils représentaient moins de 50% en 2008/2009.

De plus, 51 nationalités sont représentées à l'EES en 2009/2010.

7) Avenir de l'Ecole Européenne de Strasbourg

En 2009 : signature de la Convention d'agrément dans quelques jours pour une période de 2 ans (jusqu'en 2011), puis il y aura une nouvelle visite des inspecteurs. Les recommandations faites lors de l'audit de 2009 devront être prises en compte.

Rentrée 2010 :

- Cycle primaire : 2 ouvertures de classes (une 3^{ème} classe pour les 3 dernières années en section anglophone et une 2^{ème} classe pour les 3 dernières années en section germanophone).
- Cycle secondaire : 3 ouvertures de classes (S2 DE, S4 EN et S4 FR).

Un nouveau cycle va s'ouvrir au secondaire pour cette année regroupant les 4^{ème} et 5^{ème} années avec un choix d'options important ce qui nécessitera la disponibilité de locaux et le besoin de places (ex. : option de mathématiques 4 ou 6 périodes, les sciences économiques et sociales en Langue 2, une Langue 4, ...)

Rentrée 2011 :

Ouverture de 3 classes pour le secondaire (S3 DE, S5 EN et S5 FR) mais la question de la localisation du cycle secondaire reste encore en suspens.

En 2011, il y aura à nouveau un audit avec la venue des inspecteurs entre Décembre 2010 et Février 2011 : ils vont notamment vérifier que les recommandations faites lors du 1^{er} audit ont été suivies (utilisation des TICE au primaire, coordination pédagogique, projet de l'unité du site, et autoévaluation) et observer la mise en place des différentes nouveautés.

Un autre audit aura également lieu afin d'organiser le baccalauréat européen à Strasbourg et ainsi autoriser l'ouverture du cycle terminal (6^{ème} et 7^{ème} années) ; c'est une étape très importante. Les inspecteurs vont vérifier la compétence des professeurs recrutés, l'équipement mis à disposition et l'organisation du projet pédagogique.

M. Bittmann précise que l'EES compte aujourd'hui environ 500 élèves et qu'elle est amenée à accueillir environ 1000 élèves à terme.

M. Bittmann informe également que le contrat triennal a été récemment signé dans lequel apparaît le projet de l'EES (point n°2).

M. Vraux, Président de l'APE-EES, intervient alors pour préciser qu'il est ravi de la présence de représentants des trois collectivités à ce Comité Consultatif.

Il précise que 351 parents sont actuellement adhérents à l'APE-EES.

M. Le Tallec, Conseiller Général, explique que le positionnement choisi Route de la Wantzenau pour la future cité scolaire européenne est idéal car il est au cœur même des institutions. Le projet de l'EES représente une nécessité absolue et tout sera mis en œuvre pour obtenir l'agrément ; c'est quelque chose de fondamental et d'incontournable.

Tout est en train d'être programmé et la livraison de la cité scolaire est prévue au mieux pour 2013/2014.

M. Bittmann précise que des bâtiments préfabriqués seront installés dans la cour du collège Vauban pour accueillir en septembre 2010 les classes du secondaire et ceci représentera 6 classes modulaires.

Mme Leroux, représentant la Ville de Strasbourg, informe le Comité Consultatif que la Ville de Strasbourg assure la maîtrise d'ouvrage du projet de cité scolaire européenne. Pour l'instant, les 3 collectivités sont en train de travailler ensemble afin de passer des accords et mettre en place les outils juridiques et financiers.

Le fait pour les 3 collectivités de travailler ensemble sur un même projet est quelque chose d'unique.

Cycle secondaire : 70 boulevard d'Anvers 67000 STRASBOURG Tel : 03 88 61 99 49 Fax : 03 88 61 99 51

Email : ecole.europeenne@ac-strasbourg.fr

Cycles maternel et primaire : 6 rue de Wallonie 67000 STRASBOURG Tel : 03 90 40 84 52 Fax : 03 90 40 84 61

Email : ce.0673016p@ac-strasbourg.fr

Pour la Ville de Strasbourg, la future cité scolaire européenne sera installée sur le site de la Route de la Wantzenau. Les démarches ont déjà été faites pour la mise à disposition du terrain et des études vont pouvoir avoir lieu.

Un accord a été établi avec les deux autres collectivités pour avoir une maîtrise d'ouvrage unique, qui sera la Ville.

Après les études de programmation, un travail sera fait avec le maître d'œuvre ; les parents d'élèves et les professeurs seront associés dès la phase de programmation afin de finaliser le projet, à partir du 1^{er} semestre 2010.

M. Cochez, représentant du Conseil Régional, explique que le Conseil Régional est en discussion avec les deux autres partenaires pour la programmation mais que la décision concernant la localisation du site n'a pas encore été prise.

Mais il assure que l'EES sera sur un site unique.

Il précise que les classes de 2nd, 1^{ère} et terminale (à savoir la 5^{ème}, 6^{ème} et 7^{ème} années du cycle secondaire) seront au lycée Kléber.

M. Amir-Tahmasseb reprécise que les inspecteurs lors de leur venue pour l'audit avaient bien affirmé que 2 sites peuvent être tolérés mais pas 3 ; l'agrément serait alors remis en cause.

M. Le Tallec intervient alors pour certifier que l'EES sera seulement sur 2 sites.

M. Labergue, professeur, fait remarquer qu'à l'EES on ne peut pas distinguer 4 classes de collège et 3 classes de lycée comme dans le système français. La 4^{ème} année et la 5^{ème} année du secondaire vont ensemble ; il s'agit d'un même programme pédagogique.

Mme Thomas, représentant du Conseil Général, informe à nouveau que les services techniques du Conseil Général et du Conseil Régional travaillent ensemble afin de trouver une solution pour basculer tout le secondaire sur le site de Kléber puisque le collège Vauban ne pourra plus l'accueillir en 2011.

M. Bittmann est satisfait d'entendre ces engagements. L'EES est particulière dans son fonctionnement et il est important pour son succès et son existence d'avoir un site autonome.

En effet, des difficultés sont apparues au collège Vauban car le cycle secondaire n'est pas autonome, notamment pour l'identité de l'EES : comment avoir une identité dans un établissement où l'EES ne peut pas afficher ses particularités ?

Exemple de difficulté : mise en place de la Lunch Box au secondaire.

M. Vraux s'interroge sur le fait de déplacer le secondaire à Kléber dès maintenant car il suppose que le Collège Vauban va être saturé avec la présence de bâtiments préfabriqués.

Mme Thomas explique qu'un certain nombre de choses sont à prendre en compte.

Mme Leroux rappelle que le projet de l'EES est sorti très vite puisqu'il a été annoncé en septembre 2007 et la construction a eu lieu durant l'été 2008.

La décision a été prise très vite. Le site de Kléber était en travaux à ce moment là ; et il y avait une proximité entre le collège Vauban et le site rue de Wallonie.

Les trois cycles ne peuvent être au même endroit pour l'instant notamment parce que les procédures de marchés publics sont très longues et la construction de la cité scolaire européenne a besoin de temps.

M. Labergue s'interroge sur la capacité d'accueil de la cité scolaire européenne. Elle sera calibrée pour accueillir environ 1000 élèves ; serait-ce suffisant puisque certaines familles internationales s'implantent à Strasbourg et ont besoin d'une école pour leurs enfants, tout en n'étant pas des familles prioritaires. C'est important aussi pour l'implantation de certaines entreprises à Strasbourg.

M. Berg précise que l'Ecole Européenne de Karlsruhe a amené un rayonnement économique important et qu'il serait intéressant de faire une étude à Strasbourg pour étudier l'impact de l'EES sur le plan économique.

Mme Leroux intervient alors pour préciser que l'EES rentre dans la vocation européenne de Strasbourg puisqu'elle apparaît dans le contrat triennal.

Une étude avait déjà été faite sur les besoins des familles et c'est à partir de cette étude qu'il a été décidé d'accueillir 1000 élèves à l'EES. Il y a également un enseignement international important à Strasbourg avec 7 filières.

L'EES n'est pas en concurrence avec ces sections internationales ; il s'agit bien d'une offre complémentaire.

M. Bittmann informe alors qu'un travail est en train de se faire pour avoir des synergies avec les sections internationales, besoin de cohérence.

M. Berg pose une question à la Ville de Strasbourg : M. le Maire avait prévu la mise en place d'un comité de pilotage pour coordonner les sections internationales et européennes et il se demande si cela a été fait. M. Mertz, IA-IPR, précise qu'il existe déjà des commissions académiques mises en place par la loi d'orientation de 2005.

Et il faut bien différencier les sections internationales et les sections européennes qui préparent à un baccalauréat français, de l'EES qui prépare au baccalauréat européen. Ce sont deux approches différentes.

8) Projet pédagogique de l'École Européenne de Strasbourg

M. Bittmann présente les 6 axes prioritaires du projet définis l'année dernière :

- S'appropriier et mettre en place les programmes européens
- Développer les actions liées à la mise en place d'un standard de l'enseignement européen
- Favoriser les interactions
- Communiquer, afficher
- S'inscrire dans les réseaux de partenariats avec les autres établissements
- S'assurer de la qualité de l'enseignement européen à Strasbourg

9) Groupes de travail

6 groupes de travail vont être mis en place pour cette année scolaire

- 2 groupes de travail concernant la valeur du bien vivre à l'école : relecture des règlements intérieurs avec mise en place d'un code de comportement.

- Groupe de travail sur l'identité à construire de l'école et le développement du sentiment d'appartenance à l'EES.

- Groupe de travail sur la mise en route du projet de solidarité

Mme Molines, enseignante, présente le travail déjà fait par le groupe solidarité regroupant d'autres enseignants : ils ont choisi comme support un projet allemand à destination des enfants des rues en Ouganda.

Le parrainage s'élèverait à 15 euros par mois pour une durée d'au moins un an.

Dans ce cadre, les enseignants souhaitent organiser une journée de solidarité qui aurait lieu le 18 décembre 2010 pendant laquelle seraient vendus des bredeles et serait organisée une sorte de marché aux puces. L'argent récolté permettrait de démarrer le projet.

Pour cela, les enseignants demandent de l'aide auprès de l'association des parents d'élèves.

L'APE-EES regrette alors de ne pas avoir été consultée plus tôt pour démarrer cette initiative.

M. Berg informe le Comité Consultatif qu'un groupe solidarité a aussi été créé au sein de l'APE-EES et il trouve donc dommage de ne pas avoir été informé du travail des enseignants.

M. Bittmann précise qu'il s'agit d'un projet à l'initiative des enseignants et que les parents peuvent s'y associer.

La journée de solidarité du 18/12/09 permettrait d'aboutir le travail déjà fait par les enseignants et les enfants.

M. Amir-Tahmasseb intervient pour signaler qu'il faudrait plus de communication et d'interaction entre l'administration de l'EES, les professeurs et l'APE-EES.

Il faut apprendre à travailler ensemble sur des choses concrètes.

- Groupe de travail sur les transitions : passage cycle maternel-cycle primaire / passage cycle primaire-cycle secondaire.

- Groupe de travail sur l'autoévaluation

M. Bittmann précise que ces groupes de travail sont ouverts aux parents d'élèves.

10) Divers

Mme Schäfer, psychologue scolaire, présente son travail effectué à l'EES.

Elle était déjà intervenue l'année scolaire dernière de manière ponctuelle. Cette année, Mme Schäfer est affectée à mi temps à l' : 1 journée à l'école primaire et 1 journée au secondaire.

Elle travaille principalement avec Mme Blanchard pour le primaire, enseignante en charge du learning support. Pour le secondaire, il s'agit pour l'instant d'un travail d'échange et avec certains enfants. Des entretiens avec les parents ont lieu avant les interventions avec les enfants.

Des groupes de parole ont également été mis en place avec Mme Blanchard : le 1^{er} groupe de parole avait comme thème le rapport à l'erreur et à la critique.

M. Schäfer précise enfin que deux personnes devraient l'aider pour des interventions en anglais, mais qu'elle est parfaitement bilingue en allemand.

M. Bittmann remercie Mme Schäfer pour son implication.

Conclusions :

M. Berg demande si il est possible de traduire les comptes-rendus en allemand et en anglais. M. Bittmann répond par l'affirmative.

Ms Phillips, enseignante, précise qu'elle est heureuse d'enseigner au cycle secondaire et que les difficultés rencontrées en 2008/2009 se sont estompées.

Elisabeth Alexandrovski, représentante des élèves, exprime sa satisfaction de faire partie de l'EES.

M. Mertz est satisfait de l'intervention de M. Le Tallec qui a précisé que l'EES pouvait compter sur le soutien du Conseil Général et que tout serait mis en œuvre pour mener à bien le projet. C'était important de l'entendre.

La Ville a toujours soutenu le projet mais les deux autres collectivités n'ont pas la même proximité.

L'EES est un projet de toute une Région ; l'Alsace est historiquement une terre d'accueil. M. Mertz espère que le soutien des collectivités ira jusqu'au bout.

Il précise également que pour le Rectorat l'EES est un laboratoire et est observée par plusieurs personnes, comme par exemple la relation entre l'école et les parents d'élèves. L'EES est un modèle pour d'autres écoles.

M. Amir-Tahmasseb exprime l'intérêt du Médiateur Européen envers cette école. Il trouve cependant dommage qu'il y est peu de représentants des institutions communautaires au sein du comité Directeur de l'APE-EES.

M. Bittmann conclut la réunion en informant les membres du Comité Consultatif qu'une réunion va prochainement avoir lieu à Strasbourg avec les Directeurs des écoles européennes de type 2.

M. Berg précise pour finir que l'APE-EES est en contact avec Interparents (regroupement des parents des différentes écoles européennes).

La réunion est close aux alentours de 20h35.

La Secrétaire de séance,
Mlle Soulage

Le Président de séance
M Bittmann